CDN
Centre Dramatique National Orléans
Centre-Val de Loire
Direction Émilie Rousset

REVUE DE PRESSE

AFFAIRES FAMILIALES

Émilie Rousset

CRÉATION
Festival d'Avignon 2025

sceneweb.fr
l'actualité du spectacle vivant

10 juillet 2025 Marie Plantin

« Affaires familiales », le coup de maître d'Émilie Rousset

Photo Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

Entre effets de miroir et jeux de traduction, Émilie Rousset plonge au cœur d'un sujet épineux et sensible : la famille. Et orchestre un réseau d'entretiens passionnants avec avocates et justiciables, portés au plateau par des interprètes d'exception. Elle fait théâtre d'une parole documentaire d'experts sans jamais perdre le lien entre l'intime et le politique. Grisant et bouleversant.

Émilie Rousset a le chic pour porter à la scène des sujets d'Histoire et de Société dans des dispositifs scénographiques qui servent de canaux à la parole pour la faire passer de l'état brut lié à la spontanéité de l'entretien à une oralité scénique audible et incarnée sans pour autant la modifier. **Elle fait théâtre à partir de témoignages patiemment recueillis, sélectionnés, recoupés, agencés et montés afin de livrer au grand jour les propos éclairés de spécialistes**. En les donnant à entendre dans un contexte de théâtre, elle en active toute la dimension collective et sociétale, affirme la nécessité de questionner l'autre compétent pour comprendre et l'interview comme outil de savoir, technique d'approche et mode opératoire relationnel pour creuser au plus près de ses enjeux chaque problématique abordée.

Ce faisant, elle place le public dans un espace de lucidité et de conscientisation qui permet d'entrer en contact rapproché avec des réalités qui nous échappent et replace les spectateur·rices dans leur identité citoyenne. Langage et politique sont donc les deux pôles entre lesquels naviguent des spectacles tendus par la pensée, tenus debout par une exigence à toute épreuve et la volonté d'en découdre avec les grandes questions qui nous agitent.
Avec *Affaires familiales,* elle semble cependant passer un cap dans la force de frappe. Certes, on reconnait sa patte, immuable, qui a fait ses preuves : jeu à l'oreillette, dispositif à l'os, vidéo parcimonieuse et dosée, et le réel qui s'impose. Cette façon de prendre au pied de la lettre la « re-présentation » d'une parole recueillie et transmise par un·e autre, récoltée d'un côté, rejouée de l'autre. Il n'y a pas de personnage à façonner dans ce théâtre documentaire, il n'y a qu'intonation, débit, vocabulaire, mouvement de la pensée oralisée. Comment le langage est le dépositaire d'une expertise de métier. Comment la langue passe de l'oreille à son émission devant témoin. Là est le nœud passionnant qu'Émilie Rousset tisse scrupuleusement avec l'application acharnée des artistes qui creusent inlassablement leur sillon. **Le geste est renouvelé et il charrie une amplitude phénoménale**. Son sujet n'y est pas pour rien, bien sûr. Toucher à la famille, en explorer les ressorts juridiques et les nouvelles configurations ne se fait pas sans remous, comme l'attestent les quelques personnes qui quittent la salle. Peut-être offusquées dans leurs convictions ?
Car, en allant au-devant d'avocates spécialisées en droit de la famille, Émilie Rousset aborde autant les violences intra-familiales, séparations, enlèvements d'enfants, incestes, que les droits des personnes LGBTQIA+, le militantisme et le déni judiciaire. Misogynie, homophobie, maltraitance infantile sont au cœur de ces récits qui sont autant de vécus révélateurs. **Dans une scénographie épurée et symbolique signée Nadia Lauro, complice de longue date, un tapis déroulé en vagues et volumes formant un espace neutre et hors contexte, une page blanche où s'invite la vidéo, Émilie Rousset plante le public dans un face-à face-puissant**. Bifrontal, le dispositif place littéralement ce qui se joue au centre et nous met en position de miroir. Voir et être vu, impossible de se soustraire à la charge du regard autant qu'à la conscience d'être un individu au sein d'un tout, une entité dans une communauté de public. Microcosme d'une société qui se regarde elle-même et au-delà, est invitée à penser ensemble. En effet, **les récits sont *a minima* passionnants, sinon bouleversants**. Et guetter la réaction sur le visage de l'autre nous renvoie indubitablement à la répercussion intime de ces histoires. Le choc de décisions de justice hors du sens commun, l'indignation devant certaines procédures, il ne s'agit pas de faire le procès de la justice, mais de croiser les témoignages afin de livrer un panorama édifiant de l'état de nos institutions judiciaires et de la réalité de nos lois.
Pour cela, Émilie Rousset ne cantonne pas sa recherche à la France, multiplie ses sources et élargit la réflexion à l'échelle européenne. Ainsi, d'autres langues se déploient – l'Espagnol, le Portugais, l'Italien, l'Anglais –, sans recours au surtitrage habituel. **La traduction est prise en charge en direct par des interprètes hors pair dans une alternance et une fluidité remarquables. Et ce détail n'en est pas un dans une dramaturgie solide et brillante qui ne laisse rien au hasard**. En effet, ces *Affaires familiales* sont aussi affaires de transposition, transmission, traduction. Comment les entretiens menés et filmés se traduisent au plateau par le biais de comédiennes et comédiens. Comment les histoires personnelles véhiculées dans les cabinets d'avocates deviennent dossiers judiciaires, mises en récits entre les mains

de la justice. Comment l'évolution de la société se traduit dans celle des lois. Comment celles-ci tiennent compte du réel. Et, *last but not least*, comment ces vécus d'ordre privé sont en réalité éminemment politiques, pris dans les mailles du politique. **Servie par sept interprètes d'une maturité de jeu exceptionnelle, qui prennent en charge ces échanges au souffle près, cette proposition de haute volée réussit la gageure d'un théâtre du réel aussi réflexif que captivant**. La circulation de la parole et la répartition des corps dans l'espace, les allers-retours avec les éléments de vidéo jamais envahissants, les liens qui se tissent entre l'image et le plateau, notamment dans les mouvements inconscients de mains, l'usage du son, tout est maîtrisé à la perfection et sert ce propos d'une force inouïe et nécessaire.

Marie Plantin – www.sceneweb.fr

Affaires familiales
Conception, écriture, mise en scène Émilie Rousset
Avec Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi, Manuel Vallade
Conception du dispositif scénographique Nadia Lauro
Musique Carla Pallone
Collaboration à l'écriture Sarah Maeght
Création lumière Manon Lauriol
Cheffes opératrices Joséphine Drouin Viallard et Alexandra de Saint Blanquat
Cadrage additionnel Italie Tommy / Cadrage additionnel Espagne Maud Sophie
Montage Carole Borne, avec le renfort de Gabrielle Stemmer
Assistante à la mise en scène Elina Martinez
Dispositif son et vidéo Romain Vuillet
Régie plateau & régie générale Jérémie Sananes
Texte écrit à partir d'entretiens réalisés notamment avec Fabíola Cardoso, Davide Chiappa, Anne Lassalle, Caroline Mécary, Lilia Mhissen, Isabel Moreira, Pauline Rongier, Hansu Yalaz, Marco Zaba, Neus Aragonès, Alice Bouissou, Véronique Chauveau, Michele Giarratano, Agnès Guimet, Montse Martí, Diodio Metro, Joana Mortaga, Luca Paladini, Morghân Peltier, Jennifer Tervil, Agathe Wehbé, les équipes du Parloir Père-Enfants ARS95, des associations Adepape95-Repairs!95, Protéger l'enfant, de la Oficina de comunicació de la Policia de la Generalitat – Mossos d'Esquadra
Production Centre dramatique national Orléans Centre-Val de Loire, initiée par la Compagnie John Corporation (conventionnée par la Drac Île-de-France et par la Région Île-de-France)
Coproduction Points communs Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise, Le Festival d'Avignon, Le Volcan Scène nationale du Havre, Le Lieu Unique (Nantes), La Comédie de Clermont-Ferrand Scène nationale, Agora-Desnos Scène nationale de l'Essonne, Théâtre de la Bastille (Paris)

Coréalisation Festival d'Avignon, La Chartreuse-CNES de Villeneuve lez Avignon dans le cadre des Rencontre(s) d'été
Avec le soutien de la Compagnie John Corporation (conventionnée par la Drac Île-de-France et par la Région Île-de-France) et l'aide précieuse du bureau de production Les Indépendances (Colin Pitrat et Hélène Moulin-Rouxel)
Durée : 2h15
Festival d'Avignon, Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon
du 9 au 17 juillet 2025, à 18h
Théâtre de la Bastille, dans le cadre du Festival d'Automne à Paris
du 19 septembre au 3 octobre
Le lieu unique, Nantes
les 7 et 8 octobre
CDN d'Orléans
du 3 au 12 décembre
Points Communs, Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise
les 11 et 12 février 2026
Le Volcan, Scène nationale du Havre
les 12 et 13 mars
Scène nationale de l'Essonne, Évry-Courcouronnes
du 18 au 20 mars

cult.
news

10 juillet 2025

Amélie Blaustein- Niddam

« Affaires Familiales », la joute géniale d'Émilie Rousset contre l'injustice de la justice française

La reine du théâtre documentaire s'est trouvé un nouveau sujet d'étude passionnant. Après la mort, le procès de Bobigny ou les discours d'entre-deux-tours des présidentielles, elle nous confronte, en face-à-face, à l'injustice de la justice. Jusqu'ici, le plus grand choc de ce Festival d'Avignon.

« C'est pas la fête du slip de la plainte »

Toujours chez Émilie Rousset (*Reconstitution : Le procès de Bobigny* , *Les Océanographes, Paysages partagés* ...), le document est joué de façon directe. C'est le cas pour *Affaires Familiales* , mais de manière encore plus nette. Cette fois, elle montre un peu plus ce que les comédien·ne·s ont à réinterpréter. Il s'agit de se glisser dans la peau de l'autre, vous allez nous dire que c'est peut-être la définition du théâtre. Et pourtant ici, tout est vrai, il n'y a aucune fiction, à part que les comédien·ne·s jouent bien à être qui ils et elles ne sont pas. Au plateau, qui prend la forme d'un rouleau de la loi tout blanc, on retrouve les fidèles d'Émilie : Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi et Manuel Vallade. En français, en italien et en espagnol, tous et toutes incarnent des civils, des élu·e·s, des avocat·e·s, tous et toutes confronté·e·s, comme Lorraine de Sagazan dans son *Léviathan* , aux limites de la justice. Tous et toutes redonnent vie à des existences devenues des ombres collées sans corps sur le mur de la Loi.

« Le bon sens s'oppose à la justice »

Chaque situation racontée ici, chaque dossier ouvert ou refermé, est un miroir tendu à notre société. Une avocate qui traque les enlèvements parentaux, une autre qui défend les droits des familles LGBT+, un père italien dont l'enfant est né par GPA, une flic catalane, des plaintes pour inceste qui s'éteignent dans le silence, des victoires arrachées devant la Cour européenne des droits de l'homme... C'est toute une justice qui vacille, prise entre la

lettre de la loi et les secousses d'un monde qui s'écroule presque partout, en tout cas, surtout ici.

« Ce qui demande le plus d'énergie, c'est de croire en la justice »

Pour la première fois, Émilie Rousset met sa méthode en scène. Peut-être, comme elle le fait dire à Emmanuelle Lafon, que ce récit la touche : « Moi aussi je suis très émue », dit-elle, face à une avocate qui raconte comment un juge peut donner à un père incestueux la garde de son enfant ou quand une autre explique comment la misogynie, portée ici par des femmes, peut donner raison à un homme violent. Pour la première fois, elle est l'une des témoins, tout en restant à sa place d'intervieweuse. Elle se livre plus sur ce qui la révolte intimement, dévoile un peu son jeu qu'elle maîtrise si bien depuis une bonne dizaine d'années. Nous aussi, nous tombons sous le choc, avec elle, de cette vision claire et nette d'une justice qui ne fait pas les bons choix. Dans la forme comme dans le fond, *Affaires Familiales* est un monument, joué à la perfection par des orfèvres qui manient les genres et les langues de façon interchangeable.

Comme toujours chez Émilie Rousset, elle oeuvre avec une intelligence et un talent monstrueux pour nous faire découvrir des tonnes de choses sur un thème pas forcément très connu, à moins de s'y être frotté. Magistral.

Summary: With *Affaires Familiales* , Émilie Rousset turns her sharp documentary lens on the French justice system, diving into real-life testimonies from lawyers, parents, and civil servants. Through multilingual performances and meticulous reenactment, the piece reveals the contradictions and blind spots of family law. It's a powerful and intimate political statement, as striking as it is necessary.

الملخص
في عرض *Affaires Familiales* ، تسلط إميلي روسيه عدسة الوثائقية الحادة على النظام القضائي الفرنسي،
مستعرضةً

شهادات حقيقية من محامين، وآباء، ومسؤولين مدنيين. من خلال أداء متعدد اللغات وإعادة تمثيل دقيقة، تكشف المسرحية تناقضات قانون الأسرة وثغراته. إنه عمل سياسي قوي وشخصي في آن واحد، يجمع بين الدقة والتأثير، ويضع
وجوهٍ

أمام عدالة متزعزعة.

Du 9 au 17 juillet à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon.

Le Festival d'Avignon se tient jusqu'au 26 juillet. Retrouvez tous nos articles dans le dossier de la rédaction.

Visuel : © Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon

Le Monde

12 juillet 2025

Joëlle Gayot

Au Festival d'Avignon, les « Affaires familiales » s'incarnent sur le plateau d'Emilie Rousset

La metteuse en scène tisse le lien entre théâtralité, documentaire et réalité dans un spectacle radical sur les combats d'avocates spécialisées en droit de la famille.

La loi est un sujet sérieux et le spectacle écrit et mis en scène par Emilie Rousset ne le traite pas avec désinvolture. Rigueur du propos, gravité des faits, acuité des combats : de la PMA à la GPA, de la protection des mineurs victimes d'incestes ou d'enlèvements à celle des femmes qui subissent des viols conjugaux, du mariage pour tous à l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, le droit de la famille ne s'arrête pas aux portes des chambres à coucher. Autant de cas soulevés par cette représentation qui, bien qu'un peu trop longue, frappe les esprits par l'intelligence de sa conception et la finesse de son interprétation. Emilie Rousset n'a pas pour objectif de distraire le public. Elle fait le pari d'une radicalité qui peut passer pour une sévérité. Risqué mais payant.

Convoqués à tour de rôle sur les ondulations d'un podium blanc déposé au centre de l'espace bifrontal (une scénographie en forme de vague épurée imaginée par Nadia Lauro), sept comédiens interprètent les argumentaires d'avocates spécialisées en droit de la famille. Ces professionnelles ont été interviewées, caméra à l'appui, par Emilie Rousset. On ne connaît pas leurs noms. Peu importe puisque le spectacle pointe l'évidence : les luttes qu'elles incarnent sont majeures, leurs entêtements exemplaires et leurs stratégies fascinantes. A chacune sa tactique, ses rigidités, ses souplesses ; la loi devenant, entre leurs mains, un outil à manier avec art. Elles oeuvrent loin des regards. Leurs bureaux croulent sous les dossiers. Elles ont beau être le plus souvent anonymes, ce sont bel et bien elles qui font progresser les libertés.

Dans un jeu furtif, léger et ludique qui tisse le lien entre théâtralité, documentaire et réalité, l'artiste revendique ses sources féminines à qui elle rend, ce faisant, un hommage mérité : les vidéos enregistrées des avocates surgissent par bribes et par fragments sur les parois relevées de part et d'autre de la scène. Zooms aléatoires sur les mains, les lunettes, les bureaux et leurs plantes vertes. Cet objectif qui virevolte restitue, mine de rien, l'intensité des entretiens. Il arrive aussi que les acteurs se figent devant les visages projetés de leurs inspiratrices pour prononcer, en même temps qu'elles, les phrases qu'elles sont en train de dire. Il n'y a pas d'ambiguïté : le texte n'a été soumis à aucune réécriture. Il semble être, à la virgule près, identique au matériau originel.

Sobriété de jeu

Cette présence discrétionnaire de l'archive vidéo sert de contrepoint ailé à la tenue de la représentation. L'image qui n'est pas intrusive, mais pas non plus invisible, place entre ses guillemets l'oralité de la langue et offre aux acteurs (excellents) des ponctuations bienvenues. Leur sobriété de jeu fait le reste. Ni trop près ni trop loin de leurs modèles, ils cherchent et trouvent la bonne distance.

Neuf séquences s'enchaînent sur le plateau, et Emilie Rousset a choisi de ne pas les imbriquer l'une à l'autre, préférant un bout à bout étale à un fondu enchaîné qui aurait sans doute musclé le rythme de sa représentation. A chaque fois, le procédé se répète : un comédien lance une interrogation, son partenaire répond et un troisième traduit lorsqu'il s'avère que l'interview a eu lieu en Italie, en Espagne et au Portugal. Trois pays par lesquels la metteuse en scène a fait un détour (quitte à ce que les traductions alourdissent le tempo). L'Italie parce qu'elle est le siège de régressions qui menacent de devenir contagieuses. L'Espagne et le Portugal parce qu'ils ont été (contrairement à la France) aux avant-postes des progrès en matière de droit LGBT ou de mesures prises contre les violences de genre.

Si les détails des témoignages se dissipent à mesure que file la représentation, la mémoire retient l'écume des récits. Une écume changeante, choquante, aberrante, contrariante, encourageante, mais qui, quel que soit son goût de sel, a la puissance du ressac dont rien ne saurait arrêter le va-et-vient.

Affaires familiales. Conception, écriture et mise en scène : Emilie Rousset. Avec Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Nuria Lloansi, Manuel Vallade. Festival d'Avignon, Tinel de la Chartreuse-CNES de Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Jusqu'au 17 juillet.

Les Echos

11 juillet 2025

Philippe Chevilley

Avignon 2025 : le bon droit d'Emilie Rousset

Pratiquant un théâtre documentaire inspiré et incarné, la metteuse en scène nous embarque dans ses « Affaires familiales », dont les héros et les héroïnes sont des avocat(e)s luttant pour les droits des femmes, des enfants et des minorités LGBT. Un étourdissant voyage citoyen.

Grace au naturel et à l'intensité du jeu des sept interprètes, la frontière entre la représentation et le réel s'efface. (@ Christophe Raynaud De Lage/Festival d'Avignon)

Le spectacle d'Emilie Rousset à l'affiche du Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est un des chocs du 79 e Festival d'Avignon. On aurait pu craindre que ses « Affaires familiales » estampillées du label « théâtre documentaire » se résument à un pensum didactique et désincarné. C'est tout le contraire. En un récit patchwork haletant, la metteuse en scène nous fait partager le combat héroïque d'avocat(e) s pour faire triompher le droit des femmes, des enfants et des minorités, face aux ambiguïtés ou aux archaïsmes de la loi... et des juges qui l'appliquent.

Fruit d'un travail d'interviews titanesque, le spectacle se déploie en neuf séquences - neuf coups de théâtre et de justice - qui trimbalent le spectateur de la France à l'Italie, au Portugal ou en Catalogne. On suit la lutte d'une avocate pour défendre l'égalité des droits de personnes LGBT, l'enfer vécu par un couple américano-italien qui débarque dans la Péninsule avec un enfant né par GPA... On constate la régression de certains pays comme l'Italie de Meloni et, à l'inverse, la longueur d'avance prise par le Portugal où l'Espagne (notamment dans le suivi policier des violences conjugales).

Formidables Interprètes

Certaines séquences sont proprement stupéfiantes : le travail de fourmi d'une avocate pour accompagner les mères victimes de l'enlèvement de leurs enfants ; le déni inexplicable de certains juges dans des affaires d'incestes qui finissent par transformer les enfants et leur mère victimes en coupables ; ou la contradiction entre la reconnaissance du viol dans un couple et la notion obsolète de devoir conjugal qui prévalait encore en France jusqu'à une décision récente de la Cour européenne des droits de l'homme.

Et le théâtre dans tout ça ? Dans un décor étrange - un tapis amovible immaculé, symbolique page blanche épousant les formes d'une salle d'audience -, sept formidables interprètes se coulent dans la peau des avocats, justiciables, militants, politique et policière. Surgissant sans crier gare des deux gradins qui se font face, ils semblent être sortis tout droit des écrans qui diffusent des images d'entretiens réalisés avec les vrais protagonistes.

Grace au choix des mots judicieux effectué par Emilie Rousset, au naturel et à l'intensité du jeu des acteurs et des actrices documentaires, la frontière entre la représentation et le réel s'efface. On vibre avec les avocats, on partage leurs rires et leurs larmes. Et si l'on peut regretter quelques longueurs ou baisses de tension, on ne perd jamais le fil. On sort de ce spectacle inédit galvanisé, avec le sentiment d'avoir vécu l'aventure d'une grande famille dans laquelle l'avocat, l'acteur et le spectateur-citoyen ne font qu'un.

Affaires familiales

Théâtre

d'Emilie Rousset

Tinel de la Chartreuse-CNES de Villeneuve-lez-Avignon

Festival d'Avignon

Jusqu'au 17 juillet à 18 h 00. 2 h 15

LE TEMPS

15 juillet 2025

Alexandre Demidoff

Au Festival d'Avignon, les stars attendues se reposent sur leurs lauriers

La déception que suscitent les créations du Suisse Milo Rau, du duo formé par le metteur en scène Mohamed El Khatib et le danseur Israel Galvan sont le reflet d'une 79e édition inégale, malgré le souffle romanesque de Tiago Rodrigues et la belle surprise de la jeune Emilie Rousset

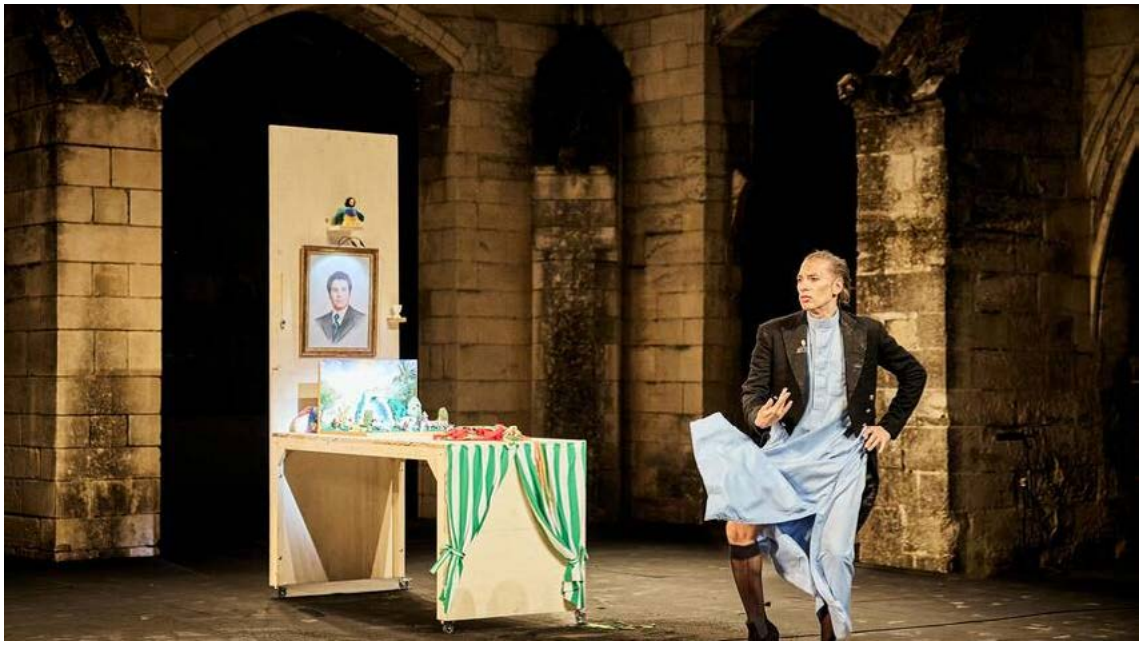

Star d'un flamenco affranchi de sa tradition, Israel Galvan offre une partition savoureuse dans «Israel & Mohamed», pièce qui laisse un goût d'inachevé. © Christophe Raynaud de Lage / Christophe Raynaud de Lage

«Un foutage de gueule... Le comble de l'entre-soi!» L'éminente consoeur, plume d'un grand quotidien français, est énervée. Pas hors d'elle, non, l'opus ne mérite pas tant d'honneur. Mais frigorifiée c'était soir de mistral et fâchée devant *La Lettre,* ce spectacle itinérant conçu par le Suisse Milo Rau. Sur une estrade, dans un jardin du village de Barbentane, à une dizaine de kilomètres d'Avignon, les jeunes Arne De Tremerie et Olga Mouak remontaient à l'enfance, à la source de leur désir de faire du théâtre. C'est charmant, sensible, mais volatil. L'impression d'une pièce vite écrite, d'un procédé éprouvé, celui dans lequel le très brillant Milo Rau excelle, qui consiste à transformer la scène en confessionnal.

Milo Rau serait-il fatigué? L'artiste, qui dirige les Wiener Festwochen, vient de monter *Burgtheater* de la Prix Nobel de littérature autrichienne Elfriede Jelinek, pièce écrite il y a plus de 40 ans qui expose les turpitudes d'une société autrichienne gangrénée par le nazisme. Il reprendra le 18 juillet, au cloître des Carmes, *Le Procès Pelicot,* soirée hommage à Gisèle Pelicot, dont une première version a eu lieu à Vienne. Il n'a sans doute pas eu beaucoup de temps à consacrer à cette *Lettre* au Théâtre Les Halles à Sierre, les 21 et 22 novembre qui s'inscrit dans un courant bien identifié aujourd'hui, qu'on appellera l'ego-théâtre avec des réussites marquantes et beaucoup d'épanchements dispensables.

Sentiment d'inachevé

Les héros sont fourbus au fond. Comme les joueurs de football après une saison longue obligés de participer à une Coupe du monde. Figure souvent captivante, le Français Mohamed El Khatib paraît lui aussi s'être reposé sur sa grammaire de base. Au cloître des Carmes, l'un des lieux les plus inspirants d'Avignon, il met en scène un pas de deux qui aurait pu être merveilleux entre lui et Israel Galvan. Diable du flamenco, ce dernier en subvertit la tradition depuis vingt-cinq ans. Avec la malice qui le distingue, Mohamed El Khatib a titré ce face-à-face *Israel & Mohamed.*

D'où vient le sentiment d'inachevé d'une pièce que la Comédie de Genève accueillera en février? L'artiste a une idée forte, qui est d'éclairer le lien complexe que lui et son complice entretiennent chacun avec leur père. Celui de Mohamed, taiseux et sévère, a immigré, du Maroc, en France, où il a trimé en usine pour élever ses cinq enfants, trouvant dans la religion un bouclier et un réconfort. Celui d'Israel est un maître du flamenco, défenseur de son catéchisme immémorial. Dans *Israel & Mohamed,* ils parlent, filmés et interviewés par leurs fils. Deux écrans, deux espaces distincts: l'autel de Mohamed avec, sur un tissu, une merveilleuse sourate et, sur le mur, une tête de cerf; celui d'Israel accueille un perroquet farceur un automate fixé sur la paroi et le portrait de José Galvan.

Ces commandeurs disent leur déception d'avoir vu leurs fils trahir leurs espoirs. Dans la djellaba bleu ciel celle des fêtes du père de Mohamed, Israel danse en respectant l'antique loi du *bailaor* pour la première fois depuis ses 5 ans. Mohamed, lui, lit une lettre à son père, où il lui dit combien il a souffert de ses silences, combien il a eu le sentiment de ne jamais être à la hauteur sauf quand il a financé, avec ses salaires de jeune footballeur au PSG, la construction de mosquées. Ces scènes-là, tout près des larmes, touchent.

Mohamed El Khatib fait de sa biographie le champ d'une pensée sur le déterminisme, les dissidences, la fracture générationnelle. C'est son art illustré, en 2014, par *Finir en beauté,* pièce bouleversante sur la mort de sa mère. Mais ici, il en reste aux échantillons d'une relation. Mohamed et son père sont en soi l'étoffe d'un spectacle, tout comme Israel et José. Tout se passe au fond comme si ces patriarches-là si dignes, si castrateurs aussi, les avaient freinés.

Et Tiago Rodrigues? On attendait la nouvelle création du directeur du Festival d'Avignon, lui qui portraiturait ici même avec tant d'amour une souffleuse en 2017 *Sopro* et qui a marqué l'été passé avec *Hécube, pas Hécube.* Au théâtre de Vedène, il déploie *La Distance* au Théâtre de Vidy en novembre. Sur une scène tournante, un père incarné par le toujours subtil et poignant Adama Diop et une fille l'intense Alison Dechamps. Ils sont séparés par la carcasse d'un arbre et un rocher de canyon. En vérité, ils sont chacun sur leur planète, lui sur Terre, elle sur Mars, embrigadée dans un grand projet de refondation d'une humanité, qui implique l'oubli.

Fable bien cousue

Comment parler du vieux monde que nous portons et dans lequel ne se reconnaissent pas forcément nos enfants? Comment intégrer aussi nos obsessions prométhéennes, celles qu'illustrent un Jeff Bezos ou un Elon Musk? Avec le sens de nos actualités intime, écologique, politique qui le caractérise, l'écrivain lisboète construit une fable intelligente et bien cousue.

Visuel indisponible.

Superbe en père aux abois, Adama Diop forme avec la jeune Alison Dechamps un duo attachant. © Christophe Raynaud de Lage / Christophe Raynaud de Lage

Adama Diop, donc, est ce père médecin qui, en 2077, cherche à convaincre sa fille adorée de revenir. Autour de lui, une civilisation à l'agonie pare au plus pressé. Ils échangent messages vocaux et épîtres intergalactiques. Passé un allumage longuet, le ressort dramatique agit. La jeune femme suit un protocole pour oublier sa vie d'avant. Son père a quelques mois à peine pour la rappeler à son humanité.

Le coup de maître poétique de Tiago Rodrigues? Un plateau qui tourne de plus en plus vite. Cloués au sol, comme chacun sur son orbite, Adama Diop et Alison Dechamps jouent ainsi, sur un carrousel cosmique, cette sonate d'un amour en fuite amour filial, amour de la Terre. Tout est ainsi huilé et aimant jusqu'au déchirement, à l'image de ce moment où le père abolit le temps et l'espace pour retrouver sa fille en rêve. Bref, du beau travail, à coeur ouvert.

La lutte des femmes dans les tribunaux

La jeune Française Emilie Rousset, elle, a consacré des mois à enquêter en France, au Portugal, en Catalogne sur la façon dont la justice considère les plaintes de femmes violentées, de mères lanceuses d'alerte quand leurs enfants sont abusés par leurs pères. A la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, sept comédiens et comédiennes remarquables jouent ces blessées qui ne se résignent pas, ces avocats et avocates de l'ombre qui bataillent contre un système judiciaire souvent rétrograde.

Visuel indisponible.

La jeune metteuse en scène Emilie Rousset base son remarquable «Affaires familiales» sur une série d'entretiens. © Christophe Raynaud de Lage / Christophe Raynaud de Lage

Voyez la scène, blanche, elle ressemble à un parchemin déroulé, mi-prétoire, mi-agora, cernée de part et d'autre par les gradins. C'est là que se succèdent les interprètes, impeccables en justiciables ou en forçats des dossiers embrouillés. L'une expose le cas de cette femme qui cherche à récupérer son enfant enlevé par son père qui a falsifié ses papiers, avant de s'installer dans un pays qui ne reconnaît pas le délit d'enlèvement. Elle finira par obtenir gain de cause. Un autre met en lumière le chemin de croix de ces courageuses qui dénoncent l'inceste dont sont victimes leurs fillettes parfois à 2 ans et qui sont accusées par le juge d'être des manipulatrices.

De ces extraits d'une lutte admirable, on ne perd pas un mot. *Affaires familiales* est le meilleur de ce qu'on appellera un théâtre civique. Tout sauf un foutage de gueule, confirmerait l'éminente collègue. Reste que cette 79e édition espère toujours un «wouahh» collectif. Samedi prochain, Eric Ruf et la Comédie-Française déploieront *Le Soulier de satin* dans la cour du Palais des papes. Huit heures de soulèvement lyrique sur les ailes brûlées de Paul Claudel. Signe de temps économiquement durs: ce n'est pas une création conçue pour le festival. Mais cette ivresse-là pourrait bien fédérer.

Le Nouvel Obs

26 juin 2025

Nedjma Van Egmond

"ICI, NOUS AFFIRMONS QUE LA DIFFÉRENCE, L'ALTÉRITÉ, LE DISSENSUS ET LE DÉBAT SONT ESSENTIELS DANS LA SOCIÉTÉ. DÉBATTRE PERMET DE NE PAS SE BATTRE."

TIAGO RODRIGUES,
DIRECTEUR DU FESTIVAL

Tendance

Dialogues avec le réel

La réalité a toujours inspiré la fiction théâtrale. Et aujourd'hui plus que jamais. Gaza, l'Ukraine, le procès de Mazan... Six spectacles font entendre le tumulte du monde

Par Nedjma Van Egmond

Ensemble. C'est le mantra de cette 79e édition. *« Nous ne racontons pas seulement des histoires pour survivre, comme Shéhérazade dans "les Mille et Une Nuits". Nous les racontons pour vivre ensemble. Etre ensemble, c'est se mélanger »*, écrit son directeur, Tiago Rodrigues. Du 5 au 26 juillet, l'événement, dont l'arabe est cette année la langue invitée, fera la part belle à l'autre, avec des artistes et témoins venus des quatre coins du monde, de Beyrouth à Kigali, de Marrakech à Berlin. L'auteur et metteur en scène aux manettes de la manifestation pointe notre monde chahuté et voit l'art comme un outil précieux. *« Nous avons affaire à des discours autoritaires, populistes, démagogiques, qui représentent l'autre comme une menace, la différence comme un danger, la diversité comme une dérive. Pour eux, le désaccord apparaît comme une violence constante et sans possible réconciliation. A Avignon, lieu par essence de l'expérience collective, nous affirmons au contraire que la différence, l'altérité, le dissensus et le débat sont essentiels dans la société. Débattre permet de ne pas se battre. »* Au fil des 42 spectacles et 300 représentations, de grands classiques mais aussi des propositions contemporaines, on évoquera la justice, la guerre, l'esclavage moderne, la vie qui continue, aussi, malgré le chaos. D'illustres valeurs sûres seront présentes, de la Comédie-Française à Thomas Ostermeier en passant par Christoph Marthaler, mais 60 % des artistes invités viennent à Avignon pour la première fois. La danse aura la part belle – un tiers des spectacles – avec la chorégraphe Marlene Monteiro Freitas comme artiste complice. Et cette fois le « off » se tiendra aux mêmes dates que le « in », avec plus de 1700 spectacles à l'affiche. ●

● **Festival d'Avignon**, du 5 au 26 juillet.

←« Radio Live », par Aurélie Charon. La parole est donnée à des témoins de diverses zones de conflit dans le monde.

Cet été, à Avignon, on jouera Ibsen et Claudel, Jean Giono et Eschyle. Des metteurs en scène livreront leurs propres textes, de Tiago Rodrigues à Jeanne Candel en passant par Samuel Achache. Mais on prendra aussi, et plus que jamais, le réel à bras-le-corps. On s'en emparera, le malaxera, le transcendera pour en faire une puissante matière théâtrale. Afin de montrer le monde tel qu'il va (mal), de l'Europe au Moyen-Orient, bon nombre d'artistes invités ont récolté, recueilli, couché sur papier une masse documentaire d'une infinie richesse. La voilà devenue théâtre. Et au cloître des Carmes, à la FabricA, au Théâtre Benoît-XII notamment, les scènes se feront l'écho et le miroir du tumulte de l'époque.

Tiago Rodrigues, directeur du festival, lui-même créateur de « Dans la mesure de l'impossible », spectacle consacré aux travailleurs de l'humanitaire voilà quelques années, note : « *Il y a une vraie soif, chez nombre d'artistes, de dialoguer concrètement avec le réel et de construire un pont très direct avec le public. C'est une façon de dire que nous habitons le même monde et que nous respirons le même air, dans le même temps. Il est possible de prouver que l'esthétique la plus exigeante n'est pas aveugle au quotidien.* » Il distingue théâtre documentaire et théâtre documenté : « *Le premier a l'ambition de nous présenter de façon presque journalistique son rapport à la réalité. Il est documentaire car il fait, sur scène, du théâtre avec les outils du théâtre et veut être accepté comme un portrait du réel, au plus près de la vérité. Dans une pièce de théâtre documenté, je peux passer des années sur le terrain, en bas de chez moi ou au bout du monde, et sur une réalité dont je suis informé, raconter ce que je veux avec une latitude narrative et créative, sans avoir l'ambition d'être aussi fiable qu'un article de presse. J'aurai davantage de liberté et j'offrirai la même liberté au regard des spectateurs. Une façon de leur dire : "Faites confiance à ce portrait imaginaire du monde, avec votre propre imaginaire."* »

LIEUX DE GUERRE

Avec « Radio Live », la productrice Aurélie Charon navigue entre journalisme et création théâtrale. Sur les ondes de France-Inter dès 2011 aux côtés de Caroline Gillet, elle a d'abord voulu tendre le micro à de jeunes Algériens. Entre France-Inter et France-Culture est ensuite née une série consacrée à la jeunesse engagée à travers le monde. Puis elle a commencé à inviter ses témoins, directement sur scène, face au public. Musique, photos, dessin, vidéo ont enrichi ce « Radio Live » qui sera présenté à Avignon sous forme ▸

↑ « Affaires familiales », par Emilie Rousset. Un spectacle à partir d'archives documentaires.

→ « When I Saw the Sea ». Ali Chahrour met en scène trois femmes qui ont été elles-mêmes victimes d'un système d'esclavage moderne au Liban.

▸ de triptyque, avec des témoins venus de diverses zones de conflit. De Sarajevo à Beyrouth, de l'Ukraine à Gaza en passant par le Rwanda, ils sont journalistes ou fixeurs, instituteurs ou membres d'associations, et confient aussi bien leur vie dans des lieux ayant connu la guerre ou un génocide que leurs rêves et leurs espoirs. « *Notre vocation initiale était de faire entendre des témoignages sociétaux et culturels, nous ne pensions pas que le "Radio Live" deviendrait une telle carte des crises. Ce projet s'est transformé en un collectif de joies, mais surtout d'inquiétudes, partagées en temps réel.* » Car les échanges au long cours étaient engagés avec des témoins d'Ukraine, de Gaza, bien avant l'explosion des conflits : guerre dans un cas, attaques du 7-Octobre par le Hamas, entraînant les effroyables répliques d'Israël dans l'autre.

TÉMOINS AUTHENTIQUES

Ce sont aussi des témoins authentiques qui partagent leurs expériences et celles de leurs pairs dans « When I Saw the Sea » du Libanais Ali Chahrour. Sur le plateau, trois femmes éthiopiennes et libanaises aux prises avec la Kafala au Liban. Ce système qui réduit des travailleurs migrants au statut d'esclaves modernes, concernerait entre 175 000 et 250 000 personnes, dont une grande majorité de femmes. Entre théâtre, danse, chant, Tenei Ahmad, Zena Moussa et Rania Jamal racontent leur quotidien fait d'entraves, de privations, d'humiliations. « *Je ne sais pas, je ne veux pas prendre les armes,* nous dit Ali Chahrour. *Mon moyen de me battre est de faire entendre ces voix qu'on essaie de faire taire.* » Mais pourquoi mettre ces travailleuses sur scène plutôt que de restituer leur parole par la voix d'actrices professionnelles ? « *Je ne souhaite pas construire de représentation de ces personnes ni créer d'intermédiaire entre elles et le public. Aussi longtemps qu'elles seront vivantes, qu'elles pourront parler, danser, jouer pour réclamer leurs droits, leurs papiers, leur dignité, je*

veux qu'elles le fassent. La résistance passe par là. Quand la réalité entre en confrontation directe avec les spectateurs, c'est bien plus puissant ! » Certains des acteurs, actrices et musiciens rwandais de « Gahugu Gato », adapté par Dida Nibagwire et Frédéric Fisbach du best-seller de Gaël Faye « Petit Pays », ont, eux-mêmes, vécu le génocide et joueront en kinyarwanda. La pièce a été pensée pour les collines rwandaises avant d'être présentée dans plusieurs théâtres français puis à Avignon. Ici encore la réalité percutera le théâtre avec force.

La metteuse en scène et directrice du Centre dramatique national d'Orléans (CDNO) Emilie Rousset, a, elle, choisi des acteurs et actrices pour faire entendre les archives documentaires qu'elle a collectées, depuis près de deux ans, afin d'écrire le spectacle « Affaires familiales ». Après s'être penchée sur le mythique procès de Bobigny voilà quelques années, c'est le système judiciaire contemporain qu'elle explore aujourd'hui, comme lieu de transformation de la parole. En France, en Espagne, en Italie, elle a notamment interrogé une avocate spécialiste du droit des familles LGBT, le père italien d'un enfant né par GPA, une victime d'inceste, une policière espagnole… « *Le divorce, la filiation, les violences faites aux femmes et aux enfants sont autant de manières de faire ou défaire la famille. On considère souvent à tort que ces histoires de familles, qui se sont passées dans une maison, sont de l'ordre de l'intime. Au contraire elles nous regardent, puisqu'elles impactent la société. Et le théâtre est un lieu passionnant pour appréhender tout cela.* »

“GISÈLE PELICOT EST DEVENUE ICONIQUE […]. CE SPECTACLE EST LA RÉPONSE IMMÉDIATE D'UN HOMME, D'UN CITOYEN, D'UN ACTIVISTE QUI TENTE DE COMPRENDRE.”

MILO RAU, METTEUR EN SCÈNE DU “PROCÈS PELICOT”

HOMMAGE

Des acteurs et actrices aussi seront sur scène pour rendre hommage à Gisèle Pelicot et revisiter les grandes heures du procès des viols de Mazan. Quatre mois et six cents heures durant, de septembre à décembre 2024, le tribunal d'Avignon a été le théâtre de ce procès hors norme, cataclysme à l'échelle de la France, et bien au-delà. Milo Rau, metteur en scène suisse invité du festival pour présenter son spectacle « la Lettre », a voulu s'y frotter. « *Beaucoup de gens ne savent pas forcément qu'il y a un festival de théâtre à Avignon, mais tout le monde sait qu'il y a eu le procès Pelicot à Avignon !* » Au fil d'un spectacle de lectures (dont une première version a été donnée le 18 juin au Wiener Festwochen, le festival qu'il dirige à Vienne), il mettra en scène interrogatoires, plaidoyers, commentaires. Pour le concevoir, la dramaturge Servane Dècle a plongé dans des milliers de pages et exploré les notes de journalistes, d'avocats, d'activistes présents à la cour criminelle départementale. « *Gisèle Pelicot est devenue iconique, son chemin de croix mérite un traitement plus vaste que le simple fait divers. Le temps de la dramaturgie et du recul n'est peut-être pas encore venu,* considère Milo Rau, *mais il m'était impossible d'être à Avignon sans réagir à cet événement historique. Ce spectacle est la réponse immédiate d'un homme, d'un citoyen, d'un activiste qui tente de comprendre.* » Une quarantaine d'artistes, à l'affiche de cette édition ou invités pour l'occasion, porteront tous ces voix.

Outre la propagation de la parole et la prise de conscience du public, le théâtre peut jouer un rôle dans le combat de certains témoins-acteurs. A l'occasion des représentations de « When I Saw the Sea » à Beyrouth, Ali Chahrour explique ainsi comment ses interprètes ont arraché les papiers qu'on leur avait confisqués à l'issue d'une longue bataille. « *Elles ont été victimes, ce sont maintenant des combattantes, des héroïnes de leur propre vie.* » Et assure : « *Là où l'humanité échoue, l'art peut aider.* » ●

● **When I Saw the Sea**, par Ali Chahrour, la FabricA, du 5 au 8 juillet.

● **Affaires familiales**, par Emilie Rousset, la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, du 9 au 17 juillet.

● **Radio Live**, en trois volets, par Aurélie Charon, Théâtre Benoît-XII, du 14 au 21 juillet.

● **Intégrale Vivantes, Nos vies à venir et Réuni·es**, par Aurélie Charon, Théâtre Benoît-XII, le 18 juillet.

● **Le Procès Pelicot**, par Milo Rau et Servane Dècle, cloître des Carmes, le 18 juillet.

● **Gahugu Gato**, par Dida Nibagwire et Frédéric Fisbach, cloître des Célestins, du 17 au 22 juillet.

Toutes les infos sur festival-avignon.com

Le Monde

8 juillet 2025

Joëlle Gayot

Festival d'Avignon : Saadia Bentaïeb, la vérité à coeur

La comédienne, une fidèle de Joël Pommerat, est à l'affiche de la pièce « Affaires familiales », d'Emilie Rousset.

D'elle, on connaît la silhouette menue, petite taille, visage fin, cheveux ramassés en chignon. Figure historique de la Compagnie Louis Brouillard, de Joël Pommerat, la comédienne Saadia Bentaïeb, 69 ans, a participé aux spectacles majeurs de l'auteur et metteur en scène. De Présences (créé en 1996) à La Réunification des deux Corées (repris en 2024) en passant par Le Petit Chaperon rouge, Cet Enfant, Les Marchands ou Ça ira (1) Fin de Louis, elle s'est épanouie au fil d'une fidélité qui ne rime pas avec contrat d'exclusivité. Si la Compagnie Louis Brouillard est sa « colonne vertébrale », elle multiplie les pas de côté.

Elle joue cet été au Festival d'Avignon sous la direction d'Emilie Rousset dans Affaires familiales. Un spectacle qui parle de justice et superpose dans un même espace le théâtre et le tribunal. D'un côté il y aura les plaignants, les accusés ou les témoins, de l'autre les avocats, les policiers ou les magistrats. L'actrice interprète une ancienne militante devenue avocate. « Nous abordons des sujets sociétaux qui bouleversent les schémas familiaux en donnant la parole à des gens ordinaires », explique-t-elle.

Sans tricher

Juge dans le film de Xavier Legrand sorti en 2018 (Jusqu'à la garde), avocate (déjà) dans Anatomie d'une chute, de Justine Triet (2023), elle a, de toute évidence, une carte à jouer avec l'idée même de justice. On ne s'en étonne pas : sur scène, elle semble ne jamais tricher. Cet état de vérité ou de sincérité qui lui est spécifique lui vient sans doute d'un parcours où rien n'était acquis et qu'elle qualifie de « sinueux ». Une fois le bac obtenu, elle qui pensait entrer à La Poste assiste à un cours de théâtre. « J'ai demandé au prof si je pouvais rester, j'en suis partie sept ans plus tard. »

De petites portes entrebâillées en rencontres décisives (parmi lesquelles celles du metteur en scène Philippe Adrien à la fin des années 1980), elle atterrit en banlieue parisienne, à Colombes (Hauts-de-Seine), où s'organise un stage donné par Joël Pommerat. « Il avait publié une annonce dans Libération : cherche comédiens qui veuillent bien accompagner un auteur. » Assise sur une chaise au centre du plateau, « la peur au ventre », la postulante comprend qu'elle va enfin pouvoir creuser à la recherche de l'intime. Elle n'a, depuis, jamais cessé de descendre en elle-même pour révéler ce qu'elle a de plus précieux, dans le quotidien comme sur les planches des théâtres : une intériorité bouleversante.

Affaires familiales. Conception, écriture et mise en scène : Emilie Rousset. Tinel de la Chartreuse, à Villeneuve-lès-Avignon, les 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16 et 17 juillet à 18 heures. Durée : 2 h 30.

L'Histoire

8 juillet 2025

Julia Bellot
Olivier Thomas

Famille : quand la justice s'en mêle

Les Rencontres Recherche et Création, organisées par l'**Agence nationale de la recherche** et le Festival d'Avignon, réunissent des artistes et des chercheurs les 10 et 11 juillet 2025, sur le thème « La Traversée des secrets ». L'occasion d'un échange entre l'historien Didier Lett et la metteuse en scène Émilie Rousset, autour de sa pièce *Affaires familiales* .

***L'Histoire* : Émilie Rousset, vous créez au festival d'Avignon *Affaires familiales* , une pièce de théâtre écrite à partir d'entretiens avec des spécialistes en droit de la famille. Quelle est la genèse de ce projet ?**

Émilie Rousset : En 2019, j'ai monté un projet intitulé *Reconstitution, le procès de Bobigny* . Et même si on faisait le lien entre ce procès de 1972 et aujourd'hui, il y avait plusieurs questions que j'avais encore envie d'explorer. Avec des rencontres, des discours, des cas plus contemporains, je souhaitais interroger des sujets qui peuvent paraître relever de l'ordre de l'intime ou de la liberté individuelle comme le droit à l'avortement ou la possibilité du mariage pour les couples homosexuels mais qui sont des points de pensée de nos sociétés démocratiques.

Je voulais aussi réfléchir à la porosité entre droit et militantisme. Parce qu'avec le mouvement #MeToo, des phrases un peu catégoriques circulent sur la justice qui « doit faire son travail » comme si c'était une entité très extérieure à la société et à ce que nous pouvons produire comme prise de conscience et réflexion collective.

***L'Histoire* : Didier Lett, pouvez-vous nous présenter un peu le « droit de la famille » au Moyen Age ?**

Didier Lett : Je suis spécialiste, entre autres, de l'histoire de la famille et de la justice. Or, la famille se perçoit aussi à travers les sources judiciaires. J'ai exploité beaucoup de sources différentes, mais ces dix ou quinze dernières années, j'ai beaucoup travaillé sur les archives judiciaires d'Italie, celles de Bologne mais aussi celles de Macerata, une ville située au sud d'Ancône.

Dans ces régions, il existe une documentation particulière, appelée les *Libris maleficiorum* . Ces « registres des maléfices » sont des registres de justice. Ils décrivent l'ensemble des méfaits produits dans une commune : des

simples injures jusqu'aux homicides. Beaucoup de choses concernent la famille : des cas d'inceste, de viols, de pédocriminalité... Des violences conjugales qui peuvent aller jusqu'à l'homicide de l'épouse ou du mari l'uxoricide est d'ailleurs plus fréquent que le maricide. Sans oublier les infanticides. Donc beaucoup d'« affaires » ont pour cadre la famille.

Mais je dis toujours qu'au Moyen Age on lave son linge sale en famille. Cela signifie que l'historien doit avoir conscience que les cas qui arrivent devant le juge sont en deçà de la réalité. N'oublions pas aussi que ce sont des sociétés à honneur. A l'époque médiévale, le viol d'une femme, par exemple, est avant tout un crime commis contre sa famille. Il est donc dénoncé avec l'accord de la parenté et il faut que la parole serve à quelque chose. On est dans une société holiste où l'individu compte assez peu, et évidemment, les femmes encore moins que les hommes.

***L'Histoire* : Émilie Rousset, avec *Affaires familiales* , vous réalisez une pièce de théâtre quasiment documentaire ?**

Émilie Rousset : J'ai rencontré toutes sortes de personnes : avocats, justiciables, parlementaires, policiers... Écrit à partir de paroles « documentaires », ce récit n'est ni sociologique, ni historique. Mon corpus est complètement subjectif. Je choisis les rencontres, les paroles, les discours qui résonnent en moi, qui offrent aussi une singularité propre à pouvoir créer un théâtre qui me correspond. C'est-à-dire dans lequel j'essaie de travailler sur une matière textuelle spécifique : l'oralité. Comment est-ce qu'on arrive, à certains moments, à communiquer et à penser ensemble ? Le théâtre est l'endroit où on peut revivre, recréer, rééprouver ça.

Je développe ce langage théâtral depuis une quinzaine d'années avec des interprètes et une co-autrice. Le corpus se forme par rapport à un personnage : le mien. Il est réinterprété avec sa subjectivité. Il rencontre ces sujets, il les comprend, il ne les comprend pas... Il est le fil conducteur et une interface avec le public. Ça n'a pas valeur d'enquête sociologique ou historique, mais j'essaie de saisir quelque chose de l'ordre d'une pensée actuelle, contemporaine, qui passe par des savoir-faire et qui peut tenter de se partager, et le théâtre peut reproduire ça sensiblement.

***L'Histoire* : Didier Lett, la justice est aussi un moyen de faire écho à la société. Qui parle à travers les sources : les victimes, les juges... ?**

Didier Lett : Le métier d'historien consiste à essayer de ne pas se faire duper par les sources. Il faut savoir, évidemment, qui écrit. Dans le type de documentation que j'étudie, il s'agit de paroles rapportées. Si l'oralité m'intéresse, il faut bien comprendre que la parole qui a été réellement prononcée est perdue. C'est un langage juridique très stéréotypé rédigé en latin par ceux qui savent écrire. Mais ce sont bien des gens qui parlent. Et, en cela, je suis sensible à la notion d'oralité dont parlait Émile Rousset.

Dans les années 1970-1980 les historiens, très influencés par les anthropologues, ont fait de l'anthropologie historique. Quand il étudie *Montaillou, village occitan* , Emmanuel Le Roy Ladurie se place comme un anthropologue. On n'en est plus là. Une des grandes avancées de l'historien aujourd'hui c'est justement ce recul, cette prise de distance par rapport à la parole. On sait que nos sources sont des paroles reconstruites.

Dans les corpus que j'étudie, c'est le notaire qui écrit. Il écrit ce que lui disent les juges qui posent des questions aux accusés et aux victimes. Mais ce qu'il rapporte est toujours un peu édulcoré. Ce n'est pas ce qui a vraiment été prononcé et entendu.

Par exemple, une de mes anciennes doctorantes a soutenu sa thèse sur les insultes à Bologne. Elle a retrouvé les brouillons avec les premières prises de notes des notaires et le texte du procès final. Ce qui est intéressant c'est d'observer que les insultes et les injures sont plus violentes et plus crues dans ces notes que dans le « produit fini ». Au fur et à mesure de la chaîne d'écriture, le notaire a édulcoré l'insulte. Cela montre que l'historien doit avoir conscience que certains documents qu'il étudie ont été réélaborés.

Émilie Rousset : Cela m'intéresse beaucoup ce que vous dites sur la déconstruction et la reconstruction de la parole vive. Dans mes pièces il y a toujours une trace de l'archive initiale, mais pour mieux montrer son déplacement. La scénographie réalisée par Nadia Lauro est tout à fait abstraite, elle ne reproduit pas le contexte réaliste de la rencontre. Le processus théâtral auquel assistent les publics, c'est aussi ce déplacement de matériaux qui ont été récoltés, prélevés, donnés dans la réalité et qui sont réincarnés au théâtre. On montre cette intervention. Et s'ils sont déplacés c'est aussi avec le désir qu'on puisse écouter autrement ces paroles en les rencontrant ailleurs que dans le journal ou à la télé. Le lieu où sont déplacées ces paroles vives, la manière dont on est convoqué pour les écouter, ça change notre perception.

Didier Lett : Je trouve cette idée de parole qui se modifie en fonction du contexte dans lequel elle est entendue fondamentale. Notamment en termes de genre. A l'époque médiévale, il faut imaginer une femme du peuple qui passe en justice parce qu'elle a été violée : après tout ce qu'elle a pu endurer, elle doit venir témoigner devant une assemblée composée uniquement d'hommes qui connaissent le droit et le latin. L'historien doit tenir compte du contexte d'énonciation de la parole.

Émilie Rousset : Je ne suis pas sûre qu'il y ait eu une énorme évolution. Bien sûr, sur certaines questions nos sociétés ont progressé. Mais au procès de Bobigny en 1972, Gisèle Halimi se retrouve face à des hommes. Et d'ailleurs, elle débute sa plaidoirie comme ça.

Dans *Affaires familiales* , à travers la rencontre avec l'avocate Pauline Rongier, nous parlons des cas de mères qu'on dit « désenfantées » : elles portent la parole de leurs enfants victimes d'inceste paternel mais on ne les croit pas et on leur retire leurs enfants pour les placer en institution ou donner la garde aux pères. Il s'agit là d'un dysfonctionnement de la justice des affaires familiales et du pénal. Car il y a une difficulté à accepter d'écouter la parole de ces femmes, à ne pas la rejeter de but en blanc à cause d'archaïsmes qui sont encore très présents et qui nous empêchent de regarder les chiffres sur les violences sexuelles faites aux enfants parce que c'est très dur à regarder en face. Donc il y a des endroits où il y a encore des résistances très fortes liées au genre.

Didier Lett : Au Moyen Age, la domination masculine est assumée. Dans les textes juridiques on rappelle que l'étymologie du mot témoin est *testimonis* qui vient de *testis* , *testiculus* : testicule. Cela signifie que les témoins doivent avoir des attributs virils. Par conséquent, les femmes, juridiquement parlant ne sont pas admises à témoigner. Dans la réalité elles témoignent pourtant. Mais on constate aussi que leur parole est moins crédible. Ce qui est intéressant également ce sont les lieux où la parole est recueillie. Pour les hommes dans le palais communal, le lieu du politique. Pour les femmes devant ou dans l'église, dans un lieu « habité » par la présence divine. Cela permet à leur parole d'être un peu plus crédible car on pense qu'elles seront moins susceptibles de mentir.

Émilie Rousset : Avec ce que vous dites, on comprend sans doute mieux pourquoi aujourd'hui il y a encore ces réticences à écouter les femmes. Dans le théâtre que j'essaie de mettre en oeuvre et de partager, je ne fais pas des distributions genrées : des hommes peuvent prendre en charge des paroles de femmes et inversement sans travestissement ou sans jeu particulier. Cela rejoint cette idée de déplacer la parole pour pouvoir l'écouter différemment, de créer des écarts avec le réel grâce au théâtre et à l'art pour être dans d'autres conditions de perception.

***L'Histoire* : Comment cela se traduit-il dans la scénographie *d'Affaires familiales* ?**

Émilie Rousset : Nadia Lauro a proposé un dispositif bifrontal. Cela m'a beaucoup plu parce que ce spectacle n'est pas une dénonciation simpliste des dysfonctionnements de la justice. Je pense que les gens travaillent très sérieusement et qu'il y a des avocats et des magistrats admirables. C'est un service public important de notre démocratie. Par contre, on peut réfléchir collectivement en tant que société à ce qui s'y passe et à comment on s'en empare ou pas. Avoir un dispositif bifrontal mettait ça immédiatement en jeu car le public et son écoute sont mis en scène. On partage un temps de pensée, d'écoute, de perception. Ça doit être sensible pour montrer comment la pensée se déplie dans ses contradictions, ses aspérités, ses bifurcations... L'espace conçu par Nadia Lauro est un dispositif qui accueille le *reenactment* des archives collectées. Un espace traversé par des rencontres, des souvenirs, des pensées, des extraits vidéos. Nadia s'est inspirée de la topologie des salles de tribunaux, des différences de niveau qui offrent différentes possibilités de prise de parole. Cette installation est une sorte de grande page en lévitation qui se déplie, accueille les histoires et se laisse habiter.

***L'Histoire :* Dans les cas d'inceste ou de maltraitance, à quel moment une procédure judiciaire est-elle lancée ? Comment la société médiévale s'empare-t-elle de ces cas ?**

Didier Lett : J'ai recueilli à Bologne 32 cas d'inceste. Souvent, il s'agit d'inceste père-fille, mais très souvent aussi beau-père-fille. Parce qu'avec la mortalité très importante à l'époque médiévale, un enfant vit rarement avec ses deux parents géniteurs.

Dans une vingtaine de ces 32 cas, la jeune fille est enceinte. On voit bien que si ça a été dénoncé, si ça a fait scandale, c'est parce qu'il y a une grossesse. On peut imaginer que s'il n'y avait pas eu la grossesse, le cas aurait été étouffé. Donc le nombre de cas qu'on traite est infime par rapport sans doute aux cas qui ont vraiment eu lieu.

Émilie Rousset : Le crime d'inceste, aujourd'hui, n'est pas tant de le faire que de le dire. Les personnes qui le nomment sont rejetées par la famille. Le tabou est plus de briser le silence que l'acte lui-même. Est-ce pareil à l'époque médiévale ?

Didier Lett : Oui, le vrai tabou, c'est celui-là. J'en suis intimement persuadé. Anne-Emmanuelle Demartini, Julie Doyon et Léonore Le Caisne ont dirigé un ouvrage collectif *Dire, entendre et juger l'inceste* (Seuil, 2024) [1] . Tout est dit. On a essayé de le montrer pour toutes les périodes.

Aujourd'hui, je crois que le tabou de l'inceste porte aussi sur l'inceste mère-fils. C'est quelque chose dont on ne parle absolument jamais. Moi, je n'ai rien dans mes sources. Or, on sait aujourd'hui que, même de façon très minoritaire, il existe aussi. Évidemment la très grande majorité des incestes reste père-fille. Mais je pense que l'inceste mère-fils est un peu passé sous silence, parce qu'il prend d'autres formes. Je pense que c'est important d'interroger ces angles morts. Au Moyen Age, l'inceste est à la fois un crime et un péché. Je crois que c'est ça qui est terrible. Il est dit dans la Bible qu'on ne se dénudera pas devant son frère, devant sa soeur, devant son oncle, etc. En fait, on transgresse les fondements scripturaires. Pour les justices ecclésiastiques, ce qui prime, finalement, c'est surtout le péché. Le crime, à la limite, n'est pas si important que ça.

***L'Histoire* : Et concernant les viols ?**

Didier Lett : La majorité des viols en dehors de la famille sont également étouffés par les deux parties. A la fois par la famille de la victime, parce que c'est une honte de présenter sur le marché matrimonial une jeune qui n'est plus vierge. Et puis, bien sûr, par la famille du coupable qui va s'arranger pour réparer. Je dis « réparer », parce

qu'il existe au Moyen Age le mariage réparateur : c'est la possibilité pour le violeur d'épouser sa victime avec l'accord des deux parties. Nous, on imagine à peine la vie maritale de ce couple-là... Mais ça a existé très longtemps jusqu'en en 1981 en Italie. Et j'ai retrouvé beaucoup de cas, après un viol, de mariages réparateurs.

Émilie Rousset : Dans le procès du Moyen Age, entend-on la parole des victimes ?

Didier Lett : Des paroles des victimes, je n'en ai pratiquement pas ou très peu dans les sources. D'abord, pour pouvoir témoigner, il faut avoir 12 ans pour une fille et 14 ans pour un garçon c'est-à-dire la majorité sexuelle. Donc avant ces âges-là, il n'y a pas de témoignage. Concernant les victimes adultes, la plupart du temps, on ne les entend pas. Les femmes, doivent être autorisées par leur mari ou par leur père à venir témoigner. Tout cela limite grandement les témoignages des victimes.

Et puis, la procédure inquisitoire qui cherche à obtenir l'aveur généralisée au XIVe siècle met en vedette le coupable. Quand je lis mes sources, je suis toujours étonné : on commence par le coupable, on raconte ce qu'il fait, etc. Puis, d'un seul coup, au moment où le crime est commis on voit la victime apparaître. C'est tout. Il n'y a que là. Il y a un mot pour désigner le coupable (*culpabilis*), un autre pour l'accusé (*inquisitus*). Il n'y a pas de mot pour dire victime. Comme si, finalement, on avait déjà oublié la victime.

***L'Histoire* : Émilie Rousset, au-delà des cas de violences, vous interrogez également notre rapport à la parenté ?**

Émilie Rousset : Ce qui m'a intéressée aussi, c'est de passer par l'histoire des parentalités LGBT pour interroger l'obsession du lien génétique qu'à notre société pour définir la famille. Obsession qui a pour conséquence le contrôle du corps de la femme. Cela est en partie responsable des violences de genre qu'on peut encore vivre aujourd'hui. Et les parentalités LGBT remette en cause cet ordre établi. Nous avons rencontré Caroline Mécary qui retrace l'histoire de l'égalité des droits en France, ainsi que Davide Chiappa, un père italien confronté à la politique de Giorgia Meloni, qui tente par tous les moyens d'empêcher la reconnaissance d'enfants par deux parents de même sexe. Les parentalités LGBT, tout comme les processus d'assistance médicale à la procréation tels que la gestation pour autrui ou le don d'ovocytes remettent en question quelque chose de profondément ancré dans notre vision du lien à l'enfant. Et c'est assez intéressant.

Didier Lett : « Homosexualité » est un terme très récent, qui date de la fin du XIXe. « Homosexuel », est un mot qui me gêne parce qu'il attire l'attention sur la sexualité. Je pense qu'« homo-affectivité » ou « homosociabilité » seraient plus juste.

A l'époque médiévale, il existe le crime de sodomie. A partir du moment où c'est un crime, il n'y a pas de possibilité que deux hommes ou deux femmes puissent élever un enfant. Mais évidemment, il n'y a pas de certitude que ça n'existait pas même si nous n'en avons pas de preuve.

Par contre, sur la parentalité, pour tordre le cou à une idée reçue, il faut bien avoir conscience de l'importance des familles recomposées à l'époque médiévale. Évidemment, la loi du sang est très importante. Tous les textes médiévaux rappellent que père géniteur est le plus important. Néanmoins dans la réalité, beaucoup de familles sont recomposées. Elles se décomposent, elles se recomposent parce qu'il y a une forte mortalité des parents.

Si l'on prend le personnage de la marâtre. Elle a cette connotation négative. Mais dans la réalité, les marâtres ne sont pas toutes méchantes. Loin de là et fort heureusement. Elles étaient capables d'élever des enfants qui n'étaient pas issus de leur ventre. La parentalité médiévale, elle aussi, était plurielle.

(propos recueillis par Julia Bellot et Olivier Thomas)

A voir

« Rencontres Recherche et création »
Les 10 et 11 juillet 2025 au Cloître St Louis à Avignon.

Note

[1] . « Dire, Entendre, Restituer les Violences Incestueuses » [https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE36-0003] est un projet cordonné par Léonore Le Caisne et financé par l'Agence nationale de la recherche.

Image : © Martin Argyroglo

Libération

10 juillet 2025

Sonya Faure

Festival d'Avignon : «Affaires familiales» d'Emilie Rousset, ballet de justice

Divorce, GPA, violences familiales… Dans un savant dispositif jouant du décalage entre les témoignages récoltés auprès d'avocates ou de justiciables et leur représentation sur le plateau, la metteuse en scène s'interroge sur l'impact du droit sur nos vies intimes.

Dans «Affaires familiales», Emilie Rousset fait rejouer sur scène par des comédiens les entretiens qu'elle a menés avec des avocates, des pères gays, des mères harcelées par la justice, une élue… (Christophe Raynaud de Lage/Festival d'Avignon)

Le décor se déroule et s'enroule à nouveau comme un grand rouleau de papier blanc, d'un mur à l'autre, tapis où évolueront les sept comédiens, écran où se projetteront de rares images pendant la représentation. Comme un volumen enveloppant, où seraient inscrits les commandements de la loi, et pas n'importe laquelle, la loi qui régit la famille. Comment on se marie et pour quelles raisons a-t-on le droit de se démarier, comment on procrée, qui a le droit de garder sa progéniture près de soi et jusqu'où les corps des uns (ceux des femmes et des enfants surtout) appartiennent aux autres.

Affaires familiales, d'Emilie Rousset, est une plongée dans la justice familiale – du code civil au pénal, du divorce à la GPA et aux violences intrafamiliales. Pendant deux heures et quart, la metteuse en scène fait rejouer sur scène par des comédiens les entretiens qu'elle a menés avec des avocates, des pères gays, des mères harcelées par la justice après avoir dénoncé l'inceste commis par leur conjoint, une élue…

Le théâtre documentaire d'Emilie Rousset a depuis un certain temps déjà ses codes : les interprètes répètent, à l'hésitation et au mouvement de main près, les propos des personnes qu'ils représentent sur scène. Ils sont munis d'une oreillette dans laquelle défile la bande audio qu'ils doivent prononcer à leur tour. Représentation mais pas identification : les hommes jouent des femmes et les jeunes actrices des plus âgées. La metteuse en scène s'était déjà frottée à la mise au plateau des archives de la justice avec sa pièce *Reconstitution : le procès de Bobigny*. A quel moment une nouvelle lecture de la loi, comme lors de ce procès qui engagea la dépénalisation de l'IVG, va pouvoir faire bouger les lignes et les interdits, actant l'évolution des mœurs, la précédant quelques fois ?

Le procédé a ses limites quand la rediffusion des mots recueillis assèche le propos, tant qu'à la fin il ne reste plus qu'une carcasse, le dispositif et plus rien que lui. Mais *Affaires familiales* évite le plus souvent l'ornière. Car il y est précisément question d'interprétation. Interprétation scénique, interprétation du droit. Dans les deux cas il y a du jeu, comme on le dit d'un léger décalage, d'un interstice. La restitution de témoignages sur scène est toujours une légère trahison et Rousset joue de ce dédoublement quand se superposent quelques instants l'acteur et l'image de celle à qui il prête sa voix sur l'écran.

Quant à l'interprétation du droit, elle est toujours elle aussi une mise en forme de la réalité, une recréation : quand des juges s'acharnent à faire entrer notre monde dans un code écrit par Napoléon ou quand, au contraire, des juristes et des militants vont inventer une lecture nouvelle d'un article de loi. Le récit d'une avocate qui explique comment elle a pu, tout récemment et après des années de procédures, obtenir que la Cour européenne des droits de l'homme mette définitivement fin au divorce pour faute à l'encontre d'une femme qui ne voulait plus avoir de relations sexuelles avec son mari est passionnant. Dans *«communauté de vie»,* les juges entendaient *«communauté de lit»,* explique-t-elle… Un mot lu autrement et la réalité est changée.

«La langue du droit n'est pas la langue du commun», prévient une avocate au début du spectacle. Le procédé scénique d'Emilie Rousset, la restitution, appuie sur ce décalage. On pourrait presque parler de reconstitution comme sur une scène de crime, qui révélerait comment les mots de la justice peuvent aussi se retourner contre les mères ou comment d'autres termes se créent («violence vicariante») pour faire surgir une réalité qu'on ne voyait pas. Dans ce dispositif, les acteurs sont un rouage central, et ils sont ici impressionnants, à faire naître la distance, ce léger différé qui amène le rire (un *«blablabli, blablablou…»* lâché dans une conversation ne rend pas du tout pareil quand il est dit par un acteur sur une scène de théâtre), plus rarement l'émotion (moment très fort sur les enlèvements internationaux d'enfants par leur père). Un sentiment d'étrangeté qu'Emilie Rousset pousse jusqu'au bout : quand une mère, dans la réunion d'une association, dit comment les violences judiciaires l'ont «déréalisée», c'est tout le spectacle, qui, l'espace d'un instant, se déréalise à son tour avant de revenir dans les rails du documentaire.
Festival d'Avignon 2025

11 juillet 2025

Droit des affaires familiales, justice et violences sexuelles sur scène à Avignon

La justice se raconte aussi sur les planches au festival d'Avignon, dans le sud de la France: une pièce s'intéresse à la question du droit des familles et un autre spectacle interpelle le public sur les violences sexistes et sexuelles.

Avec "Affaires familiales", dans le "In", jusqu'au 17 juillet, la metteuse en scène Emilie Rousset, adepte du théâtre documentaire, s'est plongée dans la juridiction des affaires familiales dans plusieurs pays d'Europe - France, Italie, Espagne, Portugal -, réalisant pendant presque deux ans des entretiens filmés avec avocats, justiciables, associations, parlementaires.

Sur un plateau blanc ondulé, placé au milieu du public - le dispositif est bifrontal - ses sept acteurs de différentes nationalités, parfois traduits en direct, rejouent des extraits de paroles récoltées lors des entretiens.

Ici, ce sont des mères désemparées dont l'enfant a été victime d'inceste, là c'est un père homosexuel relatant la difficile reconnaissance administrative de son statut et de celui de son conjoint après la naissance d'un enfant par gestation pour autrui.

Il est également question de soustraction de mineurs par des pères partis à l'étranger, ou de l'héritage "archaïque" du droit français dans une affaire de divorce.

Ici, pas de scène de tribunal. Personne ne rend de jugement. C'est plutôt "un espace de résonance, d'écoute, de perception des récits", témoigne auprès de l'AFP Emilie Rousset, également directrice du Centre dramatique national (CDN) d'Orléans.

"Ce qui m'intéresse, c'est la chaîne de récits entre le justiciable, son histoire, et la façon dont la société arrive à en faire des lois, des socles communs et comment ça devient une histoire collective", ajoute-t-elle.

"On croit que la juridiction des affaires familiales ne concerne que de l'intime, que des cas spécifiques, mais en réalité, non, ce sont aussi des projets politiques, des projets de société", selon elle.

Par moment, des fragments de vidéos, muets, apparaissent sur un côté, montrant la personne interviewée prononçant les mêmes mots que l'acteur. Comme pour apporter une trace que "l'inentendable" a été dit par une personne réelle.

- "outil pédagogique" -

Dans un autre spectacle, "A la barre", joué dans le cadre du festival "Off", on est d'abord saisi par le lieu: le tribunal d'Avignon... et en l'occurrence la salle même où s'est tenu l'automne dernier le procès des viols de Mazan commis sur Gisèle Pelicot, droguée pendant des années par son époux qui la livrait à des inconnus.

Devant un public devenu auditoire, les trois comédiennes et deux comédiens de la Compagnie du P'tit Ballon jouent le prévenu, la victime, l'avocate générale, le greffier, la présidente, se présentant tour à tour à la barre, dans le box, avec les parties civiles...

A travers les cas qui défilent, ils dressent tout un éventail des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes (très majoritairement), depuis le harcèlement jusqu'au viol et au crime.

Le texte, écrit par le dramaturge Ronan Chéneau, donne lieu à une mise en scène à vocation éducative: entre chaque affaire, les acteurs donnent des explications sur le fonctionnement de la justice - sans la charger. Ils rappellent les statistiques - "une victime sur dix d'agression sexuelle dépose plainte", déconstruisent des clichés ou abordent des débats de société, par exemple sur la notion de consentement.

Persuadé que "l'outil théâtral est un outil pédagogique d'une puissance redoutable", Steeve Brunet, metteur en scène et comédien, entend à la fois "concerner et rassembler" autour de ces questions, explique-t-il à l'AFP. Et en particulier "sensibiliser le public masculin".

La pièce programmée à Avignon par La Manufacture jusqu'au 18 juillet, se joue dans des salles de conseils municipaux, des lycées et a aussi donné lieu à une version réduite et des ateliers dans des collèges.

MEDIAPART

11 juillet 2025

Jean-Pierre Thibaudat

Émilie Rousset avocate des avocates

S-ne de "affaires familaies" © Christophe Raynaud de Lage

La blanche scénographie signée Nadia Lauro se veut impersonnelle , un lieu de passage entre dehors et dedans, public et privé,,entre bureau d'une avocate et cabinet du ou de la juge. Vont défiler différentes affaires dans différents pays européens ayant tous trait aux affaires familiales :divorces, garde des enfants, couples homos sans ou avec enfants, LGBT, PMA. Avancées ici , reculades ailleurs (Italie, USA) en matière de législation quand cela ne va pas se fourrer dans des replis kafkaïens. Tout cela va défiler en plusieurs langues sur le plateau deux grosses heures durant. C'est à la fois long (par son entassement répétitif) et court (certaines affaires passent trop en coups de vent), qui embrasse trop mal étreint dit le dicton.

Emilie Rousset a rencontres des dizaines d'avocates, car le métier concernant les affaires familiales est, de fait, surtout féminin, et ce sont les femmes qui ont, les premières, portées les flambeaux des avancées juridiques. Ce spectacle s'inscrit dans l'héritage de la reconstitution du *Procès de Bobigny* où s'illustra Gisèle Halimi , formidable et intense spectacle qui fit connaître et reconnaître Émilie Rousset. Il tourne toujours. Dans *Affaires familiales* , comme le pluriel l'indique on égrène une multiplicité de cas, trop peut être. Ce que le spectacle met en avant c'est le combat des avocates pour en arriver à des propositions -et adoptions- de loi sur les nouvelles identités de couples et de parents, en France avec des fortes résistances des milieux conservateurs et/ou réactionnaires nombreuses au sein de l'actuel gouvernement. De fait, sans le vouloir explicitement, ce spectacle s'avère militant pour les droits des femmes et des hommes a disposer de leur corps et de leurs relations aux enfant et êtres aimés .

Il y a, par exemple, cette belle séquence où Isabelle l'avocate de Teresa raconte comment cette dernière lors de

l'adoption au Portugal de la loi lgbt et de la co-adoption en couple des deux sexes, s'est fait tatouer sr son corps cette date historique : 8 janvier 2010.. Il y a cette histoire d'homme marié et père de plusieurs enfants qui, sur le tard, assume son homosexualité. Je me suis alors souvenu de *Appelez-moi madame* ce beau film documentaire de Françoise Romand où un homme sur le tard révèle à son épouse qu'il se sent femme.Il le devient, et elle garde de bonnes relations avec son ancienne épouse (lire ici). En matière de trouble d'identité, le théâtre ne peut peut-être pas atteindre cette intensité car, dans ses gènes, il est travestissement, des glissements marivaudiens aux onnagatas japonais, le théâtre a ça dans son tréfonds, c'est pour lui une affaire familiale.

Il serait indécent de me pas citer, pour finir, l'excellence discrète des actrices et acteurs, souvent familiers des spectacles d(Émilie Rousset : Saadie Bentaleb, Antonia Buresi, Teresa Coutinha, Rugero Franceschini, Emmmanelle Lafon, Nùria Lionasi, Manuel Vallade.

Festival d'Avignon, Tinel de la Chartreuse de Villeneuve les Avignon, 18h, jusqu'au 13 juil puis du 15 au 17.

A la rentrée : Théâtre de la Bastille dans le cadre du Festival d'automne du 19 sept au 3 oct ; les 7 et 8 oc au Lieu Unique de Nantes ; du 3 au 6 déc puis du 10 au 12 déc au CDN d'Orléans ; les 11 et 12 fév à la nouvelle scène de de Cergy Pontoise ; les 12 et 13 mars au Volcan du Havre, du 18 au 20 mars à Evry.

FOUD'ART

12 juillet 2025

Frédéric Bonfils

Affaires Familiales - Quand le droit devient théâtre

Blog Culturel

Festival d'Avignon 2025

Peut-on faire théâtre de la justice ? Avec *Affaires Familiales* , Émilie Rousset transforme l'espace scénique en salle d'audience pour faire entendre des récits intimes confrontés à la loi. À travers un dispositif bi-frontal immersif, sept interprètes redonnent chair aux voix d'avocates, de justiciables, de pères et de mères aux prises avec des dossiers aussi brûlants qu'universels : divorce, violences intrafamiliales, homoparentalité, inceste. Un théâtre documentaire d'une rare acuité politique.

Le droit, une scène vivante

Dans la lignée de ses projets précédents (*Reconstitution : Le procès de Bobigny*), Émilie Rousset poursuit ici son exploration du théâtre d'archives et du récit judiciaire. Elle part cette fois sur le terrain des affaires familiales, interrogeant la porosité entre droit et société : que nous disent les décisions de justice sur nos modèles familiaux, nos valeurs collectives, nos angles morts ?

Pour ce faire, elle a mené une série d'entretiens filmés en France, en Espagne et en Italie. Les paroles recueillies celles d'avocates engagées, de justiciables abîmés, d'expert·es du droit familial deviennent la matière première d'un montage minutieux, transmis au mot près aux interprètes sur scène. Le théâtre devient ici un lieu de circulation de la parole, non sa reproduction.

Une mise en scène du réel

Le dispositif scénique signé Nadia Lauro est à la fois simple et saisissant : une scénographie bi-frontale, proche du tribunal, dans laquelle le public, placé de part et d'autre du plateau, se regarde autant qu'il regarde. Une géographie du regard qui crée une tension continue entre les corps, les récits, les spectateurs. Les vidéos

projetées fragmentent et dédoublent les témoignages, sans jamais les illustrer.

Ce jeu de reflets, d'échos, de duplications fait pleinement sens : il rappelle que le droit lui-même est une fabrique de récits des histoires individuelles soumises à l'objectivation, à l'interprétation, à la confrontation.

Un théâtre de la pensée vivante

Sur scène, sept comédien·nes d'horizons européens incarnent ces voix avec une retenue remarquable. Chaque silence, chaque hésitation, chaque inflexion compte. Ce n'est pas un théâtre de la performance, mais un théâtre de la pensée en mouvement. On sent la tension des mots, leur poids, leur glissement vers l'émotion sans jamais céder à l'émotionnel.

La réussite d' *Affaires Familiales* réside justement dans ce équilibre subtil entre la distance documentaire et la présence sensible. Le spectacle ne donne pas de leçons. Il donne à penser, dans un espace partagé, horizontal, politique au sens le plus profond.

Une parole féminine, collective, transformatrice

Le corpus, constitué majoritairement de paroles de femmes, témoigne d'un champ juridique féminisé et pourtant peu valorisé. Avocates spécialisées dans les violences, la filiation ou les droits LGBT+ y apparaissent comme autant de figures de résistance, d'écoute, de courage. Leurs récits font émerger les failles du système judiciaire autant que ses potentiels d'évolution.

Cette orientation assumée soulève cependant une légère réserve : à force de dresser le portrait d'une justice traversée par des récits où les femmes sont presque toujours les victimes et les hommes les figures dominantes ou coupables, le spectacle frôle parfois **une forme de pensée unique** , laissant peu de place aux nuances ou aux cas inverses. Cette tension, si elle dérange par moments, alimente aussi la complexité du projet.

Avec cette création, Émilie Rousset rappelle que la famille est un fait social total, et que chaque dossier familial est traversé par des enjeux collectifs : genre, pouvoir, filiation, héritage. Le personnel est toujours politique. Et le théâtre, ici, en devient le révélateur.

Avis de Foudart

Infos pratiques

Affaires Familiales

Conception, écriture et mise en scène : Émilie Rousset

Avec : Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi, Manuel Vallade

Dispositif scénographique : Nadia Lauro

Musique : Carla Pallone

Audiovisuel : Joséphine Drouin Viallard & Alexandra de Saint Blanquat

Lumière : Manon Lauriol

Festival d'Avignon Juillet 2025 • Durée : 1h30

WEBTHEATRE

12 juillet 2025

Véronique Hotte

Affaires familiales d'Emilie Rousset. Avec Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi, Manuel Vallade, au Tinel de la Chartreuse Avignon In.

Crédit photo : Cristophe Raynaud de Lage.

Affaires familiales d'***Emilie Rousset.*** Avec ***Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi, Manuel Vallade.*** Conception, écriture, mise en scène ***Émilie Rousset,*** scénographie ***Nadia Lauro,*** musique ***Carla Pallone,*** collaboration à l'écriture ***Sarah Maeght,*** lumière ***Manon Lauriol***, image ***Joséphine Drouin Viallard*** et ***Alexandra de Saint Blanquat***. Les 9 10 11 12 13 | 15 16 17 juillet à 18H ***TINEL DE LA CHARTREUSE-CNES de Villeneuve Les Avignon***, en français, italien, portugais, espagnol, sur-titré en anglais. ***Avignon In.***

Les archives judiciaires sont une somme de récits de vie d'anonymes qui font l'Histoire. Les violences intra-familiales, les droits des familles LGBT+, les luttes pour l'égalité femme-homme, ont « en vrai » des noms et des visages.

En héritage, pour la plupart, une vision traditionnelle de la famille: le vecteur du rapport de domination, entre adultes et enfants, entre hommes et femmes. Avec pour repère encore en 2025, un code civil napoléonien datant de 1804.

Avec des allers-retours entre plateau, recherche documentaire et écriture, la metteuse en scène solaire Emilie Rousset privilégie l'archive et l'enquête documentaire, inventant des dispositifs où les interprètes incarnent les

paroles collectées, soit un montage décalé entre document et théâtre.

Le spectacleexpose le système judiciaire comme espace de transformation de la parole. À la rencontre d'avocates et justiciables en Europe, *Affaires Familiales* retrace des récits intimes confrontés au droit: divorce, filiation, violences, héritage un espace où la parole croise le récit personnel et la loi.

Sept actrices et acteurs européens rejouent ces rencontres, incarnant les voix et les corps de ces histoires qui interrogent la société une avocate spécialisée dans les enlèvements d'enfants, une avocate experte en droit des familles LGBT, le père italien d'un enfant né par GPA, une policière de la Mossos d'Esquadra, des dénonciations d'incestes réduites au silence, des victoires devant la Cour européenne des droits de l'homme... Ces dossiers exposent une justice mise à la question à l'époque des évolutions sociales.

L' espace bi-frontal, conçu par la scénographe Nadia Lauro, est une page blanche vagues et volumes habitée par les interprètes et leurs récits, où sont aussi projetés des fragments de film. Soit un croisement des regards interprètes, spectateurs, images. Le public est en vis-à-vis, comme dans une salle d'audience, les vidéos fragmentant le réel et le démultipliant.

Un même récit se déroule en plusieurs versions: personne filmée, interprète, montage. Reflets, angles, en écho à l'institution judiciaire qui découpe, rejoue et reformule. Le plateau est espace de relais des paroles, silences et regards.

Lire l'article de Véronique Hotte sur http://www.webtheatre.fr

12 juillet 2025

Rencontre avec Émilie Rousset, autrice et metteuse en scène de « Affaires Familiales »

Vidéo:
https://www.artcena.fr/artcena-replay/rencontre-avec-emilie-rousset-autrice-et-metteuse-en-scene-de-affaires-familiales

79e Festival d'Avignon, Café des idées, La Matinale

Théâtre

RENCONTRE

Émilie Rousset présente son spectacle *Affaires Familiales* dans le cadre de la matinale du Café des idées du Festival d'Avignon 2025.

Utilisant l'archive documentaire comme matière théâtrale, Émilie Rousset questionne le système judiciaire comme espace de transformation de la parole. À la rencontre d'avocates et de justiciables en Europe, *Affaires Familiales* retrace des récits intimes confrontés au droit. Sept actrices et acteurs européens rejouent ces rencontres, l'espace se peuple des voix et des corps de ces histoires, et chaque situation jugée interroge notre société toute entière. Une avocate spécialisée dans les enlèvements d'enfants, une avocate experte en droit des familles LGBT, le père italien d'un enfant né par GPA, une policière de la Mossos d'Esquadra, des dénonciations d'incestes réduites au silence, des victoires devant la Cour européenne des droits de l'homme... Ces dossiers montrent une justice mise au défi par les tensions et évolutions de nos sociétés.

Extraits de «Affaires Familiales »

Vidéo:
https://www.artcena.fr/artcena-replay/rencontre-avec-emilie-rousset-autrice-et-metteuse-en-scene-de-affaires-familiales

la terrasse
Le journal de référence du spectacle vivant

Agnès Santi

12 juillet 2025

« Affaires familiales » d'Émilie Rousset : une parole foisonnante, une théâtralité minimaliste

© Affaires familiales, dans la mise en scène d'Émilie Rousset. © Christophe Raynaud de Lage

Chartreuse de Villeneuve lez Avignon / Conception, écriture et mise en scène d'Émilie Rousset

Après *Reconstitution, le Procès de Bobigny* , Émilie Rousset crée à nouveau une partition relevant d'un théâtre fondé sur un travail documentaire, dans un cadre judiciaire. Une parole kaléidoscopique qui instruit, à travers une théâtralité minimaliste, sans aspérité.

Après le saisissant *Reconstitution, le Procès de Bobigny* (2021) *,* qui mettait en perspective un événement majeur dans l'avancée du droit des femmes, *Affaires familiales* fabrique à nouveau une écriture du montage, qui agrège divers récits de vie devenus par la force des choses des dossiers judicaires, traités dans le cadre du droit de la famille. Si le théâtre d'Émilie Rousset se fonde sur l'archive et l'enquête, il invite aussi, en toute sobriété, à prendre position au présent, à ouvrir le débat dans ses dimensions éthiques, juridiques et philosophiques. S'appuyant sur un corpus qui laisse voir les douleurs et les impuissances, les affaires familiales se succèdent, parfois résonnent entre elles. Les paroles sont portées par de très bons interprètes Saadia Bentaïeb, Antonia Buresi, Teresa Coutinho, Ruggero Franceschini, Emmanuelle Lafon, Núria Lloansi, Manuel Vallade. Né de rencontres avec des avocats et des justiciables dans divers pays d'Europe, le spectacle expose ainsi à l'échelle internationale l'égalité des droits et la parentalité au sein des familles LGBT, la GPA et sa législation, l'enlèvement d'enfants par leur père et leur fuite à l'étranger, l'inceste (scandale de l'enfant placé en garde partagée auprès de son père et agresseur !), le devoir conjugal, élément du droit ancien porté devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme...

Entre la vie qui déborde et le droit qui délimite

L'espace est bi-frontal, avec un lé blanc qui le traverse (le dispositif est signé par Nadia Lauro), déroulé en un joli geste en début de représentation, comme pour mettre en place un pont entre l'archive et la scène, entre l'intime et le juridique, qui génèrent des approches et des langages si différents. Il est ardu de passer du document au théâtre. Comment exprimer les infinies tensions qui se nouent entre la vie, toujours inattendue, et la loi si précise ? Comment traduire les frottements entre militantisme et droit ? Certaines dissensions entre le juge et l'avocat ? Une avocate tranche : « *Les juges ne prennent jamais de risque. Ils sont les gardiens de l'existant* . » Par instants, des extraits vidéo montrent les vraies personnes interrogées, dont les interprètes reproduisent les paroles et les gestes. Un effet miroir comme un hommage à ces fortes personnalités, dont l'utilité dramaturgique se discute. Plus que la manière dont le spectacle s'empare des éléments d'archive, c'est ici l'abondance de récits qui recherche le sens, ce sont les mots qui importent, dans un théâtre sobre qui, sans échapper à des longueurs, se décale du réel tout en l'exposant.

Pascal Paradou

12 juillet 2025

Festival d'Avignon : le droit de la famille au centre de "Affaires familiales" de Émilie Rousset

Affaires Familiales de la metteuse en scène Émilie Rousset retrace des récits intimes, confrontés au droit...

Extrait du spectacle "Affaires Familiale" de Émilie Rousset © Christophe Raynaud de Lage - Festival d'Avignon

Publicité

Chaque situation interroge notre société toute entière. Un enlèvement d'enfants, un refus de reconnaissance de parenté, violences intrafamiliales : huit histoires en français, espagnol, italien et portugais, pour révéler l'absurdité, mais aussi l'archaïsme du droit français. Ce n'est toutefois pas un spectacle de défiance envers la justice.

Des rencontres réelles, de vraies histoires dramatiques, pour raconter la société française, mais jamais sans pathos : ce sont possiblement des "affaires de tous".

Émilie Rousset a réalisé un travail d'écriture à partir de l'oralité, grâce à des entretiens qui se sont étalés pendant deux ans et qu'elle a réalisés avec des avocates et avocats, justiciables, responsables associatifs et parlementaires.

J'ai un amour pour la langue des spécialistes. la langue du droit n'est pas la langue du commun selon les mots de l'avocate Caroline Mécary

Emilie Rousset

Émilie Rousset a pu passer du temps dans différents pays d'Europe pour comprendre ce qui se passait ailleurs. Des acteurs professionnels restituent cette parole sur scène, et racontent des cas précis d'affaires familiales qui sont passées en jugement, au tribunal : des moments d'intimité.

J'aime rechercher des matériaux et déployer une théâtralité qui se situe "comme en périphérie" pour mieux saisir quelque chose de plus intime.

Emilie Rousset

La metteuse en scène a voulu travailler sur des émotions complexes, avec lesquelles on ressort pour créer une théâtralité qui laisse de la place au spectateur et qui permet au spectateur le soin de faire le lien avec les histoires... mais aussi avec leur propre histoire.

Je voulais qu'il y ait une écoute réelle des gens pour que chacun trouve un bout d'histoire qui lui ressemble.

Invitée : Emilie Rousset , metteuse en scène du spectacle *Affaires familiales* qui se joue au Festival d'Avignon jusqu'au 17 juillet à la **Chartreuse** , puis à partir du 19 septembre au **théâtre de la Bastille.**

Émilie Rousset est une metteuse en scène française née en 1980, directrice du **Centre Dramatique National d'Orléans** . Elle s'est spécialisée dans le théâtre documentaire. À travers sa compagnie **John Corporation,** elle développe un théâtre "à l'oreillette" pour restituer en direct dans son jeu d'acteur une bande audio entendue à l'oreille.

Ses oeuvres telles que *Le Procès de Bobigny,* écrite en 2019, interroge les rapports entre fiction, politique et mémoire collective.

Et le reportage de Fanny Imbert sur la pièce du festival OFF d'Avignon ***A la barre*** de Ronan Chéneau . Un spectacle qui interroge sur la justice, sur les violences faites aux femmes qui se joue dans une salle de tribunal.

À voir jusqu'au 18 juillet.

Programmation musicale :

L'artiste Lisa Pastelli avec le titre *Voilà la mer*

RADIO

FRANCE CULTURE
11 juillet 2025 - Vies en jeu avec Milo Rau et Émilie Rousset

MAKING WAVES
17 juillet 2025 - Ma parole est libre

VIDÉO

12 juillet 2025 - La matinale avec Émilie Rousset pour Affaires Familiales

TOUS LES RENDEZ-VOUS DU FESTIVAL

sont ici